

■ PRATIQUES DES BIBLIOTHÈQUES À PARIS ■

PRATIQUES DES BIBLIOTHÈQUES À PARIS AUJOURD'HUI

RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE DE L'OBSERVATOIRE PERMANENT DE LA LECTURE PUBLIQUE À PARIS

ALINE GIRARD-BILLON

Service scientifique
des bibliothèques
de la Ville de Paris

JEAN-FRANÇOIS HERSENT

Direction du livre
et de la lecture

Dès la création de l'Observatoire permanent de la lecture publique à Paris (OPLPP), les institutions qui le composent ont senti que, pour réunir « *les informations nécessaires à leur réflexion et à la définition de leurs missions particulières dans le contexte commun* », il leur fallait disposer de sources nouvelles d'information. Il fallait, en complément, que les données recueillies par de nouveaux canaux renseignent de façon globale d'une part sur les collections offertes par les bibliothèques de la capitale, et d'autre part sur les usagers fréquentant les différents sites. En ce qui concerne les usagers, seule une vaste enquête de public semblait pouvoir fournir les informations permettant de les connaître dans leur globalité et leur variété. Alors que chacune des institutions membres de l'OPLPP a réalisé à plusieurs reprises des enquêtes sur ses propres usagers et dispose d'abondantes informations individuelles, aucune enquête générale, à l'échelle de la capitale, n'avait jusqu'à ce jour été effectuée. L'enquête commanditée par l'Observatoire devait donc pour la première fois permettre de quitter l'évaluation sectorielle pour dégager une vue d'ensemble des publics et des usages des bibliothèques parisiennes. Son objectif essentiel – et son originalité –

était donc, d'une part de prendre une photographie, que l'on pourrait qualifier d'aérienne, des bibliothèques de la capitale, afin de dresser la première carte des parcours documentaires, et d'autre part d'établir la fiche signalétique de l'usager parisien type. À cette originalité de conception s'est ajoutée une originalité de financement : l'enquête a été cofinancée par l'ensemble des institutions membres de l'OPLPP¹. Une des premières étapes de la coopération souhaitée par les bibliothèques parisiennes a donc été d'affronter ensemble les complications complexes, liées à toute action interinstitutionnelle...

C'est en janvier 1997 que l'OPLPP a pris la décision de réaliser une enquête auprès des usagers des bibliothèques parisiennes. Une phase d'enquête complémentaire auprès de non-usagers a également été souhaitée. Un appel d'offres a été lancé dès le mois suivant. Le cahier des charges indiquait : « *L'enquête s'attachera à mieux connaître les populations approchées, celle des usagers de quinze ans et plus, utilisateurs d'un ou*

1. À l'exception du Conseil supérieur des bibliothèques. Pour la composition de l'OPLPP, voir encadré p. 19.

de plusieurs types de bibliothèques situées sur le territoire parisien, qu'ils résident ou non à Paris intra-muros, et celle des non-usagers, résidant à Paris intra-muros et ne fréquentant jamais les bibliothèques situées à Paris ».

Il était demandé qu'une attention particulière fût portée au public étu-

diant, en vue d'appréhender aussi finement que possible ses pratiques et les raisons qui le poussent à fréquenter une autre (ou plusieurs autres) bibliothèque(s) que celles des structures d'enseignement dont il dépend. Dans le même ordre d'idées, un éclairage spécifique devait être porté sur les lycéens, usagers des centres de documentation et d'information (CDI) des lycées parisiens.

Il s'agissait de connaître pour les deux populations, le profil socio-économique et culturel, les pratiques de lecture et d'approvisionnement en livres², les motivations et attentes à l'égard des bibliothèques, ainsi que l'image qu'elles avaient des bibliothèques. Pour les usagers, on souhaitait connaître également les modalités de fréquentation, les conditions d'accès et le niveau de satisfaction. Par ailleurs, l'enquête devait mettre en lumière les parcours des usagers des bibliothèques parisiennes, les éventuelles pratiques de plurifréquentation, ainsi que les fondements des différents choix. Elle devait enfin confirmer ou infirmer une appropriation de l'offre documentaire globale par-delà les frontières institutionnelles.

L'appel d'offres a été envoyé à dix sociétés d'enquêtes et de sondages. Neuf d'entre elles ont en retour adressé une proposition. Le comité de pilotage désigné par les institutions membres en a sélectionné quatre et les a conviées à un entretien. À l'issue de celui-ci, la société SCP Communication s'est vu confier la réalisation de l'enquête.

Selon les résultats de cette enquête, les usagers des bibliothèques parisiennes sont plutôt des femmes, ils sont jeunes et proviennent surtout de milieux socioculturels relativement favorisés.

2. Les résultats de l'enquête OPLPP-SCP Communication font l'objet de deux articles dans le *Bulletin des bibliothèques de France*. Les pratiques de lecture et les modes d'approvisionnement en livres des usagers des bibliothèques parisiennes seront présentés dans le n° 5-1998 de la revue. Dans ce numéro, on trouvera également des éléments d'information sur les non-usagers. Le présent article ne traite que du profil des usagers et de leurs pratiques des bibliothèques.

Profil des usagers des bibliothèques parisiennes

On relève que 39 % des usagers des bibliothèques parisiennes – qui ont été interrogés – ont 19 ans ou moins, 25 % ont entre 20 et 24 ans, 23 % ont entre 25 et 39 ans et seuls 13 % ont plus de 40 ans³. Aussi n'est-il pas étonnant de trouver dans cette population 71 % d'étudiants ou lycéens. Le reste, c'est-à-dire 29 %, est composé de la manière suivante : 7 % de professions supérieures – c'est-à-dire de cadres supérieurs et professions libérales –, 5 % de professions intermédiaires, 3 % d'enseignants, 5 % d'employés ou ouvriers, 5 % de retraités et 3 % de chômeurs.

Cette relative dispersion socioprofessionnelle ne doit cependant pas faire illusion : seul 1 % des personnes interrogées a un niveau d'étude primaire, alors que 39 % ont un niveau d'étude secondaire et 60 % un niveau d'étude supérieur.

Si, en moyenne, plus d'un usager sur deux est une femme (52 %), la présence nettement majoritaire d'un sexe ou de l'autre varie selon les bibliothèques. Les hommes sont plus nombreux à la médiathèque de la Villette (57 %) et à la Bibliothèque nationale de France (BnF ; 56 %), tandis que les femmes sont mieux représentées dans les bibliothèques municipales (BM) (54 %) et les centres de documentation et d'information des lycées et collèges (60 %). Il n'y a guère que les bibliothèques universitaires (BU) où la répartition

3. On pourra mentionner à titre de comparaison les résultats de la première phase de l'enquête DLL/BPI sur « L'Expérience et l'image des bibliothèques municipales » (interrogation d'un échantillon de 720 individus interviewés sur trente-six sites – à raison de vingt personnes par site, en respectant un certain nombre de quotas : hommes/femmes, jeunes/vieux, inscrits/non inscrits, etc. – à la fin de 1995) : 35 % des usagers avaient moins de vingt-cinq ans, 36 % entre vingt-cinq et quarante-neuf ans, 28 % cinquante ans et plus, cf. Anne-Marie BERTRAND et Jean-François HERSENT : « Les usagers et leur bibliothèque municipale », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n° 6, 1996, p. 8-17.

GRAPHIQUE H/F

Source : SCP Communication pour l'OPLPP, 1997

GRAPHIQUE AGE

Source : SCP Communication pour l'OPLPP, 1997

GRAPHIQUE NIVEAU D'ETUDE

Source : SCP Communication pour l'OPLPP, 1997

par sexe soit équilibrée. Les résultats concernant la Bibliothèque publique d'information (BPI) posent problème : alors que l'enquête SCP Communication fait apparaître une majorité d'hommes (51 %), une enquête menée en 1995 par la BPI elle-même auprès de ses usagers fait état au contraire d'une surreprésentation des femmes (54,5 % de femmes contre 45,5 % d'hommes).

Pluralité des parcours

L'enquête fait apparaître – et c'était là son objectif principal – une multitude de parcours et d'arbitrages entre les diverses bibliothèques situées à Paris. Ainsi, sur l'ensemble des personnes interrogées, 75 % fréquentent une bibliothèque municipale⁴, 33 % un CDI, 31 % la BPI, 9 % la bibliothèque Sainte-Geneviève, 9 % la Villette, 8 % une autre bibliothèque universitaire que Sainte-Geneviève et 8 % la BnF.

Au-delà de cette moyenne, qui ne fait que mettre en évidence l'ordre d'importance des bibliothèques, l'enquête s'est efforcée de connaître les bibliothèques fréquentées selon les types d'usagers et d'identifier les parcours des différents publics.

Globalement, trois parcours peuvent être définis :

– les parcours étudiants et ceux des lectures professionnelles : ils regroupent les lecteurs qui vont d'abord à la BnF et à la BPI. Ce sont les mêmes qui fréquentent en même temps les BU. Toutefois, ces parcours n'excluent pas la fréquentation des bibliothèques municipales.

– les parcours des personnes ne fréquentant qu'une ou deux bibliothèques : ce sont les lycéens – qui fréquentent surtout les CDI et parfois

4. Auxquels il faut ajouter 8 % d'usagers d'une bibliothèque municipale de banlieue.

5. Rappelons que l'enquête de terrain s'est déroulée au printemps 1997, c'est-à-dire avant la fermeture puis la réouverture partielle de la BPI.

Tableau 1
Parcours et publics des bibliothèques à Paris (en %)

Pour les personnes fréquentant

Lieux fréquentés	BM Paris	BPI	CDI	BnF	La Villette	BU Paris	Ste Gen.
BnF	5	13	3	100	6	13	19
BPI	21	100	6	54	38	50	53
BM Paris	128	45	42	35	26	43	44
BU Paris	17	46	–	55	16	127	155
Sainte Geneviève	5	15	1	23	4	–	–
Autres BU Paris	4	8	–	14	6	–	–
CDI	30	7	100	13	15	1	–
La Villette	6	11	4	7	100	5	4
Cujas	1	5	–	6	–	–	–
La Sorbonne	1	5	–	6	–	–	–
BU banlieue	2	5	–	7	4	5	7

les BM – et les usagers des bibliothèques municipales n'allant que très peu ailleurs sauf, en complémentarité, à la BPI et dans les CDI.

– le parcours original des usagers de la médiathèque de La Villette : ils fréquentent peu les BU, mais se rendent en complémentarité à la BPI et dans les bibliothèques municipales.

En résumé, il existe bien à Paris trois publics qui, tout en s'entrecroisant, présentent, sinon des caractéristiques absolument distinctes les unes des autres, du moins des comportements différenciés.

Chaque colonne du tableau 1 contient la répartition de la fréquentation entre les établissements pour une population fréquentant un établissement donné. Par exemple, pour la population fréquentant la BnF, les pourcentages présentent la répartition du total des établissements qu'elle fréquente (BnF – 100 % – et autres).

Les taux supérieurs à 100 % correspondent à la fréquentation de plusieurs sites dans un même type de bibliothèque. Par exemple, les 128 % obtenus pour les BM intègrent la fréquentation de plusieurs BM par une seule et même personne ; les 155 % de Sainte-Geneviève intègrent la fréquentation de Sainte-Geneviève et de plusieurs autres BU.

Les trois parcours privilégiés évoqués peuvent se détailler selon quelques

variables : les catégories socioprofessionnelles, le niveau scolaire, l'âge et les bibliothèques fréquentées.

Les parcours selon les catégories socioprofessionnelles

Les enseignants privilégient trois types de bibliothèques – les BM (101 %), la BPI (46 %) et, pour certains, la Villette (13 %) –, tandis que les autres professions supérieures fréquentent surtout les BM (127 %), la BPI (39 %), voire la BnF (12 %)⁵ ou la Villette (11 %).

Les professions intermédiaires privilégient les bibliothèques municipales de Paris (127 %), la BPI (25 %), la Villette (16 %) et, pour une petite minorité, les BM de banlieue (10 %). Les employés-ouvriers pratiquent surtout les BM (136 %) et la BPI (24 %), tout comme les retraités (BM : 163 % ; BPI : 21 %). Les chômeurs et autres inactifs s'orientent davantage vers les BM (106 %), la BPI (24 %) et, pour certains, la Villette (13 %).

Quant aux lycéens, ils fréquentent surtout les CDI (88 %), les BM (60 %) et la BPI, pour 10 % d'entre eux. Les étudiants, enfin, opèrent des choix plus larges : on les rencontre aussi bien à la BPI (51 %), dans les BM (48 %), à Sainte-Geneviève (21 %),

GRAPHIQUE
CATEGORIES
SOCIOPROFESSIONNELLES

Source : SCP Communication pour l'OPLPP, 1997

dans d'autres BU que leur BU de rattachement (18 %), à la BnF (11 %) ou dans les CDI (10 %) ⁶.

Les parcours selon le niveau scolaire

La préférence pour certaines bibliothèques se corréle étroitement avec le niveau de diplôme et forme la configuration suivante : les personnes (lycéens inclus) ayant un niveau scolaire primaire et surtout secondaire privilégient les CDI (73 %), les BM de Paris (70 %) et, dans une moindre

6. Un étudiant parisien sur dix fréquente six bibliothèques. Cette multifréquentation, qui trouve sa source, à n'en pas douter, tant dans le manque de places pour travailler que dans le besoin de documentation lié aux études, fait que les étudiants utilisent toutes les possibilités offertes. À cet égard, on relèvera que leur bibliothèque préférée – ou, du moins, la bibliothèque qu'ils fréquentent le plus –, c'est la BPI. Viennent ensuite les BM et les BU dans leur ensemble, très fréquentées, bien entendu, par les étudiants.

7. À titre de comparaison, on mentionnera que l'enquête DLL-France Loisirs de 1993, *Les Français et la lecture*, faisait ressortir que près de 57 % des diplômés de l'enseignement supérieur avaient recours à plusieurs modes d'approvisionnement (à la fois achat et emprunt), alors qu'ils n'étaient que 13,7 % à recourir à un seul ; chez les diplômés d'un BEP-CAP, au contraire, un tiers seulement utilisait plusieurs modes d'approvisionnement, c'est-à-dire exactement autant que ceux qui ne recouraient qu'à un seul mode d'approvisionnement.

mesure, la BPI (11 %). À l'opposé, les individus titulaires d'un diplôme supérieur ont un parcours différent : on les rencontre dans les BM de Paris (79 %), à la BPI (45 %), à Sainte-Geneviève (15 %), dans une autre BU (13 %), à la BnF (11 %) et à la Villette (10 %) ⁷.

Les parcours selon l'âge

Si les moins de 25 ans se rendent surtout dans les BM de Paris (54 %), les CDI (51 %), la BPI (28 %), voire Sainte-Geneviève (10 %), les 25-39 ans, quant à eux, se dirigent vers les BM (106 %), la BPI (40 %) et la Villette (11 %). Entre 40 et 49 ans, c'est l'âge par excellence où l'on utilise le plus toutes les possibilités offertes ; ainsi, cette tranche d'âge se retrouve aussi bien dans les BM de Paris (106 %) qu'à la BPI (36 %), dans les BM de banlieues (12 %), à la Villette ou à la BnF (10 %). Les 50-59 ans vont essentiellement dans les BM (120 %) et à la BPI (31 %), tandis que les personnes âgées (60 ans et plus) fréquentent surtout les BM (162 %), la BPI (23 %) et la BnF (12 %).

Les parcours selon les bibliothèques fréquentées

Les mono-usagers – c'est-à-dire ceux qui ne fréquentent qu'une seule bibliothèque (près d'un tiers – 32 % – de l'échantillon) se trouvent d'abord dans les CDI (38 %), les BM (33 %) et à la BPI (14 %). Ce sont les lycéens, mais aussi les professions intermédiaires, les employés-ouvriers, les chômeurs et les retraités (cf tableau 4).

Tableau 2
Fréquentation des bibliothèques selon le cycle universitaire (en %)

Bibliothèques	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
BPI	55	61	55
BM de Paris	47	42	55
Ste Geneviève	26	28	17
Autres BU	22	20	20
Tolbiac	14	7	7
Jussieu	11	7	5
Sorbonne	-	12	13
Cujas	-	9	17
BnF	9	12	18
BM de banlieue	10	9	1

Les personnes fréquentant deux bibliothèques (presque la moitié de l'échantillon : 46 %) vont d'abord dans les BM (71 %), dans les CDI (40 %), à la BPI (32 %) et, pour une faible part, dans les BM de banlieue (10 %). Il s'agit surtout d'enseignants et d'étudiants ou lycéens.

Les usagers de trois bibliothèques (15 % de l'échantillon) se rendent plus volontiers dans les BM (121 %), à la BPI (50 %), à la BnF ou à Sainte-Geneviève (21 %), à la Villette (15 %) et dans les CDI (13 %). Ce public est surtout composé d'enseignants et des autres professions supérieures.

Les multifréquentants enfin, c'est-à-dire ceux qui se rendent ordinairement dans quatre bibliothèques ou plus (7 % de l'échantillon), se rencontrent dans les BM (203 %), à la BPI

Tableau 3
Les bibliothèques les plus fréquentées selon la tranche d'âge

	Les moins de 25 ans 64 %	Les 25-39 ans 23 %	Les 40-49 ans 5 %	Les 50-59 ans 3 %	Les 60 ans et plus 5 %
BM Paris	54 %	BM Paris 106 %	BM Paris 106 %	BM Paris 120 %	BM Paris 162 %
CDI	51 %	BPI 40 %	BPI 36 %	BPI 31 %	BPI 23 %
BPI	28 %	La Villette 11 %	BM banlieue 12 %		BnF 12 %
Ste Geneviève	10 %				

(59 %), à Sainte-Geneviève (34 %) ou dans une autre BU de Paris (22 %), à la BnF (22 %), et de manière moins significative, dans les BM ou BU de banlieue (respectivement 16 % et 13 %), ainsi qu'à la Villette (11 %). Ces *aficionados* de bibliothèques se recrutent davantage chez les retraités, les professions intermédiaires et les professions supérieures (hors enseignants).

Sélection des usagers et complémentarité des bibliothèques

Ces différentes configurations⁸ de parcours et de pratiques permettent de conclure à une inégale répartition – voire une certaine sélection ou ségrégation – sociale, selon le (ou les) type(s) de bibliothèque(s) fréquentée(s).

Tout d'abord, les BM, qui accueillent l'ensemble des populations concernées, mais de manière inégale, ne serait-ce que sous le rapport de l'âge : les plus jeunes en effet sont proportionnellement de moindres utilisateurs de BM que les adultes et les personnes âgées. De plus, une grande partie des lycéens (faibles ou moyens lecteurs en général) fait un choix exclusif : soit le CDI, soit les BM. Pour ces mono-usagers, tout se passe comme si un type de bibliothèque excluait forcément l'autre, alors qu'on aurait *a priori* pu penser que ces deux types de bibliothèques étaient complémentaires.

D'un autre côté, les personnes âgées sont souvent des mono-usagers qui, à

8. La notion de configuration est ici empruntée au sociologue Norbert ELIAS, qui en avait fait un concept majeur de sa réflexion. Il en explicite ainsi la signification : « Le terme de 'configuration' », écrit-il dans *Qu'est-ce que la sociologie ?*, « sert à créer un outil conceptuel maniable » et désigne une formation sociale dont la taille peut varier depuis des groupes relativement restreints comme les quatre joueurs d'une partie de cartes, les habitués d'un café à leur table réservée ou une classe d'école, jusqu'à une grande ville, voire une nation. Mais ce qui retiendra notre attention dans cette définition – qui peut s'appliquer aux parcours de lecteurs entre différentes bibliothèques –, c'est la précision apportée par Norbert ELIAS dans l'analyse de la configuration formée par les

Tableau 4
*La multifréquentation**

Fréquentent 1 seule bibliothèque 32 %		Fréquentent 2 bibliothèques 46 %		Fréquentent 3 bibliothèques 15 %		Fréquentent 4 bibliothèques ou plus 7 %	
CDI	38 %	BM Paris	71 %	BM Paris	111 %	BM Paris	203 %
BM Paris	33 %	CDI	40 %	BPI	50 %	BPI	59 %
BPI	14 %	BPI	32 %	BnF	21 %	Ste Geneviève	34 %
		BM banlieue	10 %	Ste Geneviève	21 %	Autre BU Paris	22 %
				La Villette	15 %	BnF	22 %
				CDI	13 %	BM banlieue	16 %
						BU banlieue	13 %
						La Villette	11 %
Lycéens	36 %	Enseignants	56 %	Enseignants	20 %	Autres prof. sup.	8 %
Prof. interméd.	37 %	Étudiants-lycéens	49 %	Autres prof. sup.	20 %	Prof. interméd.	9 %
Ouvriers-employés	42 %					Retraités	14 %
Chômeurs	51 %						
Retraités	44 %						

* Il s'agit des catégories proportionnellement surreprésentées pour chaque cas de figure.

l'exception d'une petite partie d'entre elles, vont assez peu dans plusieurs bibliothèques. Dans ce cas, les BM semblent pouvoir fidéliser ce public.

En termes de publics, la BPI semble opérer un autre type de sélection sociale. Si l'ensemble des populations interrogées fréquente la BPI – à tel point qu'on pourrait parler de la BPI comme d'une sorte de bibliothèque centrale (des bibliothèques muni-

pales) de Paris, il n'en demeure pas moins vrai que la BPI est essentiellement fréquentée par les étudiants⁹ et, dans une moindre mesure, par les enseignants et les autres professions supérieures. D'autres catégories, cependant, se rendent à la BPI : des personnes qui ont entre quarante et quarante-neuf ans, des cadres souvent en recherche de formation ou d'information.

Ainsi la BPI est-elle la bibliothèque complémentaire par excellence pour tous les usagers assidus des bibliothèques. Tout en accueillant un peu tout le monde, la BPI s'adresse d'abord à des lecteurs qui manifestent un double intérêt, professionnel en premier lieu et de loisir pour une moindre part.

quatre joueurs de cartes autour de la table : « Ce qu'il faut entendre par configuration », ajoute-t-il, « c'est la figure globale, toujours changeante que forment les joueurs. [En effet] cette configuration forme un ensemble de tensions ». Et « à partir de là, on peut essayer de saisir indirectement les particularités de ces configurations [plus ou moins] complexes, par l'analyse des chaînes d'interdépendance ». Ainsi ces parcours constituent-ils la forme que prennent leurs configurations respectives au moment de l'enquête. Configurations qui, résultant « d'un équilibre fluctuant de tensions », ne sont nullement figées mais, au contraire, ont vocation à se transformer sous l'action d'un certain nombre de facteurs.

9. L'enquête réalisée en 1995 par le service Études et recherche de la BPI montre qu'en vingt ans la part des étudiants dans l'ensemble des usagers de la BPI est passée de 49 % (à son ouverture, en 1977) à 72 %.

Les spécificités de la situation parisienne

Les informations obtenues par le biais de l'enquête OPLPP/SCP Communication ne peuvent être pleinement appréciées sans tenir compte des principales caractéristiques de la situation parisienne en termes de population et d'offre socioculturelle.

La composition de la population parisienne diffère par bien des points de celle des autres villes françaises et la répartition des habitants par sexe, âge et catégories socioprofessionnelles (CSP) se distingue largement, comme en témoignent les chiffres du recensement de 1990, non seulement de la moyenne nationale, mais aussi de la moyenne de l'Ile-de-France. Avec 53,5 % de femmes, **la population parisienne est plus féminisée** que l'ensemble de la population française (51,3 %).

Par ailleurs, alors que l'ensemble du pays a vieilli entre 1975 et 1990, **Paris est l'un des rares départements à avoir rajeuni**, bien que sa population reste plus âgée que la moyenne nationale. Deux classes d'âge y sont surreprésentées : les 20-39 ans (35,9 % de la population parisienne contre 30,3 % pour la France métropolitaine), et les plus de 60 ans (20,8 % contre 19,9 %) ; en revanche, les moins de vingt ans y sont sous-représentés (18,7 % contre 26,5 %). Paris est aussi une ville de célibataires : un ménage sur deux est composé d'une personne seule, contre un sur quatre pour la totalité des ménages français.

Toujours selon les chiffres du dernier recensement, la composition socioprofessionnelle de la population parisienne fait apparaître une **forte représentation des cadres supérieurs et professions intellectuelles** (15,9 %) et des étudiants et élèves de quinze ans et plus (10,3 %). Elle fait apparaître aussi un faible taux de personnes sans activité professionnelle (hors retraités, étudiants et élèves, 22,1 % à Paris contre 35,1 % pour la France métropolitaine).

On remarque également qu'à la **forte concentration d'étudiants** parisiens s'ajoute un fort taux d'étudiants en Ile-de-France. Des chiffres récents montrent que le nombre d'étudiants en Ile-de-France a connu une importante augmentation au cours des dernières années : on en dénombreait 566 300 en 1995, sur un total de 2 140 900 pour l'ensemble de la France, DOM compris, soit plus d'un quart (26,4 %). Le nombre élevé de professeurs (2,5 % de la population parisienne totale) est corrélé à cette spécificité.

En termes d'environnement culturel, la situation de la capitale est également très

différente de celle existant ailleurs en France. **L'offre culturelle parisienne est surdimensionnée**, les points d'accès à la culture sont très nombreux et variés : 168 salles de spectacles, 344 salles de cinéma, 134 musées, une forte concentration de sites culturels, de multiples points de vente du livre et de la presse, etc.

Quant aux **bibliothèques**, institutionnelles ou privées, encyclopédiques ou spécialisées, elles connaissent sur le territoire parisien **une concentration unique en France**. La situation est cependant encore plus singulière qu'on ne pourrait le croire. En effet, au contexte pléthorique s'ajoute **la structure atypique du réseau municipal de lecture publique**. Contrairement aux réseaux de bibliothèques des grandes villes françaises et étrangères, le système parisien n'est pas constitué d'une bibliothèque centrale et d'annexes. La bibliothèque centrale fait défaut et, depuis la fin du XIX^e siècle, le réseau n'est composé que de bibliothèques de quartier de petite taille, mais en nombre élevé, et de quelques bibliothèques spécialisées.

De plus, **s'il n'y pas de bibliothèque centrale à Paris**, il existe néanmoins une grande bibliothèque publique ouverte à tous, située au centre de la capitale, la Bibliothèque publique d'information, qui est perçue par la plupart des Parisiens comme la bibliothèque centrale du réseau municipal, sans que les usagers de **la BPI** et ceux des bibliothèques de quartier établissent la moindre distinction entre les autorités de tutelle de ces différentes bibliothèques.

Il se produit donc pour les bibliothèques un phénomène identique à celui que l'on peut constater dans les autres sphères culturelles parisiennes : une surabondance et une hyperconcentration de l'offre. Il en découle **un usage intensif des bibliothèques**, ainsi que des parcours et combinaisons documentaires peu communs, que les résultats de l'enquête « Pratiques des bibliothèques à Paris aujourd'hui » permettent de mieux connaître.

* Les usagers actifs des bibliothèques municipales parisiennes représentent 14,2 % de la population. Le taux de fréquentation des bibliothèques du réseau parisien de lecture publique est inférieur à la moyenne nationale (17,92 % en 1995). Mais, il est évident que de nombreuses autres bibliothèques sont fréquentées par les Parisiens et que, du fait du cumul, à Paris le taux global de fréquentation des bibliothèques ouvertes au grand public est sans doute le plus élevé de France.

La BnF, quant à elle, attire essentiellement deux sortes de publics : d'une part, les étudiants à la recherche de places de travail¹⁰ ; d'autre part, des personnes exerçant une profession supérieure, qui l'utilisent comme bibliothèque de documentation ou bibliothèque de recours pour trouver certaines informations.

Enfin, la médiathèque de la Villette est à la fois la bibliothèque des classes moyennes, des employés et des ouvriers, des chômeurs et aussi des enseignants. Sous cet angle, c'est sans doute, de tous les sites enquêtés, la bibliothèque la plus ouverte socialement.

Modalités de fréquentation des bibliothèques

L'intensité de la fréquentation des bibliothèques constitue un indicateur supplémentaire de la caractérisation des usagers des bibliothèques à Paris. L'enquête fait ressortir que plus d'un usager interrogé sur deux (51 %) déclare avoir une fréquentation régulière, c'est-à-dire se rendre au moins une ou deux fois par semaine dans la (ou les) bibliothèque(s) où il va ordinairement. Un peu plus d'un tiers (34 %) s'y rend de manière plus occasionnelle (au moins une fois par mois) et 15 % s'y rendent rarement (moins souvent qu'une fois par mois).

Toutefois, cette moyenne recouvre des réalités disparates. La proximité joue un rôle important : les CDI et les BU sont fréquentés surtout par des publics assidus et réguliers. Mais d'autres critères doivent être pris en compte si l'on veut expliquer la fidélité de la fréquentation de la BnF – qui, à l'époque de l'enquête avait un public limité. Enfin, la fréquentation occasionnelle des BM doit être

10. C'est le public le plus nombreux. Toutefois, on prendra soin de remarquer que la fréquentation de la BnF augmente avec les cycles, ce qui fait assez nettement apparaître son rôle de bibliothèque de recherche.

rapportée au rythme des emprunts¹¹. De surcroît, on constate une étroite corrélation entre le rythme de fréquentation et le temps passé en bibliothèque lors de chaque visite. Bref, plus on vient à la bibliothèque, plus on y reste.

En poussant l'examen des résultats, on constate que près des deux tiers (63 %) des personnes interrogées restent plus de deux heures en bibliothèque. Mais, là encore, cette moyenne recoupe des pratiques différenciées : la bibliothèque dans laquelle on reste le plus longtemps est la BnF (5 heures), puis les BU (3 h 40 environ). À l'opposé, les bibliothèques dans lesquelles les lecteurs restent le moins longtemps sont les CDI (1 h 10 environ) et les BM de Paris (1 h 50).

De plus, il existe de fortes disparités – qui vont du simple au double – entre les BU, ce qui traduit sans doute des fonctions et des usages différents selon les cas. Ainsi, alors que les usagers de Tolbiac et de Jussieu ne restent que 2 h 40 environ, les lecteurs de Sainte-Geneviève – ce qui les rapproche sous cet angle de ceux de la BnF – restent en moyenne 4 h 30.

L'analyse des publics ne restant qu'une heure au plus en bibliothèque fait apparaître deux fortes polarités qui s'opposent : d'un côté, les usagers des CDI – qui sont les plus nombreux dans ce cas (86 %) – et ceux des BM (60 %) ; de l'autre, un ensemble, où l'on retrouve à la fois une petite minorité (12 %) d'usagers des BU qui restent une heure maximum en

L'Observatoire permanent de la lecture publique à Paris (OPLPP)

L'Observatoire permanent de la lecture publique à Paris (OPLPP) est une structure interinstitutionnelle d'échange et de coopération, créée en avril 1995 à l'instigation de la Direction des affaires culturelles de la Mairie de Paris. Il réunit l'ensemble des instances concernées par le fonctionnement et le développement des bibliothèques à Paris : les bibliothèques municipales de la Ville de Paris, la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou, la Bibliothèque nationale de France, la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, la bibliothèque Sainte-Geneviève, ainsi que le ministère de la Culture et de la Communication (Direction du livre et de la lecture et Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France), le ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et

de la technologie (Sous-Direction des bibliothèques et de la documentation) et le Conseil supérieur des bibliothèques. La coordination des travaux de l'OPLPP est assurée, depuis sa création, par la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris.

La mission de l'OPLPP consiste à :

- favoriser la réflexion des institutions membres sur l'évolution de la lecture publique à Paris, en leur fournissant toutes les informations nécessaires à la définition de leurs missions particulières dans le contexte commun ;
- proposer aux tutelles des actions concrètes de coopération et en mener les études de faisabilité, en vue d'assurer un meilleur service de bibliothèque aux Parisiens et de mieux utiliser les richesses documentaires de la capitale.

bibliothèque, 16 % d'usagers de la Villette et, encore moins nombreux, 6 % d'usagers de la BPI et 3 % d'usagers de la BnF.

Motivations de la fréquentation

Un autre élément renforce les disparités déjà mises en lumière : les raisons de la fréquentation. C'est ainsi que si on vient à la BnF plus pour y travailler (61 %) – son cadre et son ambiance s'y prêtant (49 %) – que pour son choix de livres et de documents (48 %)¹², on se rend à la BPI surtout pour son choix de livres et de documents (68 %), pour ses horaires d'ouverture (49 %) et pour l'importance de ses collections (45 %).

C'est également pour son choix de livres et de documents (60 %) qu'on fréquente la médiathèque de la Villette, mais également pour ses heures d'ouverture (36 %) et sa proximité du lieu d'habitation (34 %). Quant aux BU, elles attirent leur public à la fois pour leurs choix de livres et de documents (51 %) et pour leur proximité du lieu d'études (51 %), mais aussi en raison de l'importance des collections (30 %) et des horaires d'ouverture (30 %). Ces sont surtout

la proximité du lieu d'études (79 %), puis les facilités pour travailler (49 %), sans oublier les horaires d'ouverture (32 %), qui incitent à la fréquentation des CDI. Enfin, le public se rend dans les BM d'abord en raison de leur proximité avec le lieu d'habitation (64 %), leurs choix de livres et de documents (41 %), mais aussi parce que c'est gratuit (28 %). Autrement dit, chaque type de bibliothèque présente des atouts qui, non seulement le distinguent, mais contribuent à façonner son image. D'autres éléments entrent également en ligne de compte pour définir cette image : ainsi, les bibliothèques, où la motivation de la visite est la plus liée aux conseils des bibliothécaires, sont la BnF et les CDI, tandis que, nous l'avons vu, la BPI est plébiscitée pour ses horaires d'ouverture.

La BnF conserve son image de lieu privilégié pour ses facilités de recherche, alors que les BM et les BU – du moins celles où l'emprunt est possible – sont appréciées pour leurs facilités d'emprunt. De plus, les BU se caractérisent en ce qu'elles sont, plus que tous les autres types de bibliothèques, des lieux où l'on peut rencontrer d'autres personnes. D'autre part, si la facilité d'accès aux documents est un avantage reconnu sur-

11. Dans l'enquête « Expérience et image des bibliothèques municipales », on comptait, en 1995, 58 % de « fidèles », c'est-à-dire d'individus qui déclaraient se rendre à la BM une fois ou plus par semaine contre 20 % en 1979. Cette fidélisation du public s'était opérée au détriment des usagers « réguliers » (une à trois fois par mois), lesquels constituaient les 3/5^{es} du public des BM en 1979 ; en 1995, ils étaient juste un peu plus d'un tiers. Quant aux visiteurs occasionnels, aussi nombreux que les fidèles en 1979 (1/5^e), ils n'étaient plus que 6 % en 1995 (mais 18 % chez les usagers non inscrits).
12. Un enquête réalisée également par scp Communication en novembre 1997 auprès du public de la BnF, fait néanmoins état d'un plus fort degré de satisfaction concernant le choix documentaire.

La méthodologie de l'enquête

L'enquête SCP Communication a été réalisée auprès d'un échantillon de 1 303 usagers. Elle a eu lieu entre le 26 et le 31 mai 1997 sur l'ensemble des sites, à l'exception de la phase d'enquête effectuée dans les CDI, où les usagers ont été interrogés du 22 au 27 septembre. Il était indispensable que l'intégralité des questionnaires fût passée dans un contexte documentaire cohérent. En dépit de la scission de l'enquête en deux phases, le consultant a donc tenu à ce qu'elle soit entièrement réalisée avant la fermeture pour travaux de la Bibliothèque publique d'information le 29 septembre 1997. A la même période, 508 non-usagers parisiens ont été interrogés.

L'originalité et la complexité de la problématique de l'enquête imposaient que la méthodologie en fût élaborée avec soin et que toutes les garanties scientifiques fussent prises afin d'éviter la constitution d'échantillons déséquilibrés, et donc non valides.

L'échantillon des 1 303 usagers a été construit de manière à obtenir la plus fidèle représentation possible des personnes fréquentant les bibliothèques. Pour chaque type de bibliothèque (BPI, BnF, la Villette, bibliothèques universitaires (BU), bibliothèques municipales (BM) et CDI des établissements d'enseignement secondaire), le consultant a veillé à répartir les interviews sur l'ensemble des jours et heures d'ouverture de chaque établissement. La répartition ainsi assurée a été à la fois proportionnelle aux chiffres de fréquentation quotidienne et étalée sur l'ensemble des horaires d'ouverture. Les statistiques ayant servi à l'élaboration de l'échantillon avaient été fournies par les soins de l'OPLPP. En ce qui concerne, la BnF, la BPI, la

médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette et les bibliothèques municipales, un quota de personnes « non étudiantes » à interroger a été établi, de façon à assurer leur représentation normale dans l'échantillon final.

Les points d'enquête ont été nombreux, afin d'obtenir une bonne représentation géographique des institutions documentaires multisites du type BU, CDI et BM¹. Pour les bibliothèques municipales, le choix des points d'enquête intégrait également la nécessité de représenter les différentes tailles d'établissements existant dans le réseau municipal.

L'ensemble des interviews a eu lieu en sortie de bibliothèque, en respectant une méthodologie uniforme pour tous les sites, à savoir une interview toutes les trois personnes (ceci pour éviter toute subjectivité dans le choix des personnes interrogées), tout en tenant compte des plages horaires de forte ou de faible fréquentation.

* Les points d'enquête, dont la liste a été établie d'un commun accord entre le consultant et l'OPLPP, ont été les suivants :

- institutions monosite : BnF, BPI et La Villette
- institutions multisites : dix bibliothèques universitaires et interuniversitaires (Sainte-Geneviève, Sorbonne, Tolbiac, Censier, Jussieu, Cujas, Assas, Clignancourt, Dauphine, BIU de médecine), dix CDI (lycées Turgot, Montaigne, Lamartine, Paul Valéry, Claude Monet, Buffon, Janson de Sailly, Rabelais, Bergson, Hélène Boucher), vingt-cinq bibliothèques municipales (Vivienne, Forney, Buffon, Mouffetard, Port-Royal, André Malraux, Amélie, Château d'eau, François Villon, Faiderbe, Parmentier, Picpus, Saint-Éloi, Jean-Pierre Melville, Italie, Glacière, Vandamme, Plaisance, Beaugrenelle, Trocadéro, Edmond Rostand, Clignancourt, Place des Fêtes, Couronnes, Saint-Fargeau).

tout à la BPI, la facilité de travailler – ainsi que le cadre et l'ambiance – est l'apanage de la BnF. La BPI est enfin reconnue pour les possibilités qu'elle offre en matière de photocopie et parce qu'elle est gratuite, prérogative qu'elle partage avec les BM.

Pratiques en bibliothèques

Si les motifs de la visite renvoient à une image différenciée des bibliothèques, les pratiques à l'intérieur de la bibliothèque contribuent également à façonner cette image.

On va essentiellement à la BnF pour consulter sur place des livres (78 %) et travailler dans le calme (70 %), mais beaucoup moins pour y consulter des journaux (18 %) ou des magazines (13 %), voire des revues spécialisées (22 %).

Près des 9/10^{es} des usagers de la BPI s'y rendent d'abord pour consulter sur place des livres, mais beaucoup moins – surtout si l'on compare avec la BnF – pour travailler au calme : à peine un sur deux (48 %). Quant à la consultation de journaux, elle est le fait de plus d'un quart (27 %) des usagers.

La Villette se caractérise – hormis la consultation de livres (71 %) et le travail sur place (36 %) – par l'importance de la consultation de revues spécialisées, qui concerne plus d'un tiers (37 %) de ses usagers.

Les BU accueillent un public qui présente des pratiques analogues à celui de la BPI. Seules les pratiques de prêt distinguent ces deux types d'établissements. Dans la plupart des BU en effet, l'emprunt est possible : 40 % de ceux qui les fréquentent y ont recours. Mais ce public s'y rend d'abord pour consulter sur place (près de quatre usagers sur cinq : 78 %) et, dans près d'un cas sur deux (46 %), pour travailler sur place.

Les trois quarts (74 %) des usagers des CDI viennent là pour y travailler au calme. Beaucoup moins pour y consulter des livres (59 %), voire en emprunter (38 %).

À l'opposé, les BM sont les bibliothèques par excellence où l'on vient emprunter des livres : c'est du moins le cas des trois quarts (74 %) de leurs usagers. On y pratique aussi la consultation sur place de livres, bien sûr (55 %), mais également de magazines (39 %) et de journaux (31 %). En revanche, à peine un usager sur cinq (19 %) y vient pour travailler au calme.

Au total, les pratiques en bibliothèques permettent de partager les usagers en deux grandes catégories : la première – la plus nombreuse, près des deux tiers (62 %) – emprunte ou consulte en bibliothèque pour ses études ou son travail ; la seconde (28 %) le fait pour ses loisirs. Plus précisément, en dépit des différences entre bibliothèques, on fréquente les BM pour ses lectures de loisirs (55 %), alors qu'on fréquente les autres bibliothèques pour des lectures liées aux études ou au travail : c'est le cas de 80 % des usagers de la BnF et de la BPI, de 75 % de ceux de La Villette, de 98 % des usagers des BU et de 79 % de ceux des CDI¹³.

13. Le nombre de livres empruntés par mois varie également selon les bibliothèques fréquentées (qui pratiquent le prêt) : alors que la moyenne générale est de 2,8 livres par mois, elle est de 0,9 à la Villette, de un en CDI, de deux en BU et de 3,7 dans les bibliothèques municipales.

Satisfaction des usagers

La satisfaction des usagers est bien sûr l'une des réponses attendues de cette enquête. Au préalable, il convient d'avoir en mémoire que les spécialistes des études de satisfaction des usagers par rapport aux services (publics ou non) estiment que, pour qu'un service puisse être jugé satisfaisant, il doit recueillir au minimum 70 % d'appréciations positives. En deçà, il est légitime d'affirmer que le service ne donne pas satisfaction. C'est dans ce cadre que l'on peut par conséquent mesurer le degré de satisfaction des usagers pour chaque type de bibliothèque étudié.

La BnF est très appréciée pour les conditions de travail qu'elle offre. En revanche, le public interrogé souhaite des horaires d'ouverture plus larges. Mais, au moment de l'enquête, le reproche le plus grave concernait les collections. Les nombreux étudiants qui y venaient pour préparer leurs

cours sans faire de recherche poussée ne trouvaient pas, dans les collections proposées, les ouvrages dont ils avaient besoin. Précisons néanmoins que cette situation s'est beaucoup améliorée depuis la date de l'enquête. D'autres motifs d'insatisfaction tiennent au manque de place suffisante pour les moments de pause – la cafétéria est peu appréciée et le manque d'espace pour se relaxer tranquillement est souligné –, alors même que l'architecture de la BnF est très appréciée.

La BPI, appréciée pour ses collections et ses horaires d'ouverture, est victime de son succès : le manque de places de travail et de calme est mis en avant. En outre, de par son image, en quelque sorte, de bibliothèque centrale de Paris, elle encourt parfois le reproche de ne pas pratiquer le prêt.

La Villette, très appréciée de ses usagers, se voit reprocher par une partie d'entre eux son manque de places de

travail et des aménagements pratiques médiocres, tandis qu'une bonne partie des personnes interrogées fait état d'une méconnaissance assez générale des services de la médiathèque et, notamment, de l'emprunt.

Les BU, appréciées comme bibliothèques utiles pour les études, se voient en revanche critiquées par les étudiants pour leur manque de places, de moyens et le nombre insuffisant de documents disponibles, bien que les collections et les horaires d'ouverture soient jugés satisfaisants. Les CDI sont avant tout, aux yeux des lycéens qui les fréquentent, des salles de travail et de permanence et non des centres de documentation.

Les BM donnent surtout satisfaction en matière d'emprunt de livres. En revanche, l'enquête fait ressortir l'inadaptation de leurs collections et de leurs capacités d'accueil au travail des scolaires. Lieux d'emprunt plus que de socialisation, elles s'adressent

Tableau 5
L'indice de satisfaction par rapport à l'offre des bibliothèques parisiennes

	Satisfaction		Satisfaction insuffisante	
BnF	possibilités de travailler	98 %	choix des livres	67 %
	ambiance	93 %	horaires d'ouverture	66 %
BPI	jours d'ouverture	95 %	ambiance	70 %
	choix des livres	92 %	accueil	68 %
CDI	possibilités de travailler	84 %	nombre de livres	71 %
	jours d'ouverture	79 %	choix des livres	70 %
La Villette	choix des livres	92 %	possibilités de travailler	53 %
	accueil	91 %		
BM	accueil	85 %	cadre architectural	68 %
	conditions d'emprunt	84 %		
BU	choix des livres	81 %	nombre de livres	65 %
	jours d'ouverture	78 %	disponibilité des livres	65 %

Source : SCP Communication pour l'OPLPP (1997).

de fait aux forts lecteurs plus qu'à l'ensemble de la population susceptible d'avoir besoin des services d'une bibliothèque comme lieu de travail et de vie.

Ce qui prédomine dans le constat qui vient d'être fait grâce à l'enquête SCP Communication, c'est une série de configurations singulières de parcours qui ne se rencontrent que partiellement. On peut en résumer les grandes lignes :

- il existe des bibliothèques surtout utilisées pour le travail et les recherches documentaires par de forts lecteurs : c'est le cas de la BnF et de la BPI, la première, plus élitiste, avec un public plus restreint que la seconde. Mais il n'en reste pas moins vrai que ces deux bibliothèques restent ouvertes, socialement, à tous.

- il existe également des bibliothèques « professionnelles » : les BU. Mais, faute de places assises en nombre suffisant, elles remplissent mal leur mission auprès des étudiants. On l'a vu, les caractéristiques des publics de la BnF et de la BPI traduisent cette insuffisance de capacité d'accueil des BU.

- la médiathèque de la Villette est sans doute la plus ouverte socialement : lieu de découverte grâce à la valorisation des techniques et de la science appliquée. C'est là un rôle que ne remplit aucune autre bibliothèque à Paris.

- les CDI ne sont pas de vrais centres de documentation, mais des salles de travail pour les lycéens. Le problème le plus crucial semble être l'absence de complémentarité entre CDI et bibliothèques municipales : les lycéens parisiens qui fréquentent les CDI ne fréquentent guère d'autres bibliothèques, alors même que les fonds documentaires des CDI sont restreints. C'est là, au vu des enquêtes antérieures menées à l'échelon national, un point d'opposition entre la situation parisienne et la plupart des situations en province.

Les bibliothèques municipales de Paris ne favorisent visiblement pas, du reste, l'intégration de la population lycéenne au monde des bibliothèques : elles s'adressent à un public composé essentiellement de forts lecteurs/emprunteurs, bien qu'un cer-

tain nombre de jeunes les fréquente. En fait, le lien manque entre les BM et les CDI pour offrir aux plus jeunes tant un véritable réseau de bibliothèques de travail et de loisir que des fonds documentaires adaptés à leurs besoins.

de la Villette, ainsi que celles de BM pour les ouvrages de fiction, et proposant un système d'emprunt semblable à celui des bibliothèques municipales de Paris.

Hierarchisation/spécialisation

Le mérite de cette enquête est d'avoir mis en lumière la réelle complémentarité entre les bibliothèques à Paris... mais aussi le manque de continuité de service. C'est la raison pour laquelle il convient de nuancer cette notion de complémentarité : on est plus en face d'une situation de hiérarchisation/spécialisation que de complémentarité proprement dite.

Contrairement aux synergies existant dans certains domaines entre équipements culturels, la situation des bibliothèques et de l'offre documentaire à Paris - offre très riche, multiple et variée - n'est pas d'emblée placée dans une perspective d'interaction et de coopération. Au vu des résultats de cette enquête, il apparaît clairement qu'il existe à Paris les potentialités d'une meilleure harmonisation des services rendus aux usagers des bibliothèques parisiennes.

C'est pourquoi la lecture publique parisienne, qu'elle soit municipale, scolaire, universitaire ou dépendant directement de l'État comme c'est le cas pour la BnF et la BPI, ne saurait se cantonner à une position de réaction ou d'immobilisme. Cela serait d'autant moins acceptable que les technologies d'aujourd'hui, facilitant la coopération entre établissements, devraient prochainement permettre aux usagers des bibliothèques parisiennes de concevoir celles-ci comme les têtes multiples d'un même réseau. Ce réseau, par l'interconnexion des systèmes le composant, par l'harmonisation des conditions d'accès et par son exceptionnelle richesse enfin unifiée et maîtrisée, serait pour le public des bibliothèques de la capitale un outil encore plus efficace que la New York Public Library par exemple.

Avril 1998

**LES TECHNOLOGIES
D'AUJOURD'HUI,
FACILITANT
LA COOPÉRATION
ENTRE
ÉTABLISSEMENTS,
DEVRAIENT
PROCHAINEMENT
PERMETTRE
AUX USAGERS
DES BIBLIOTHÈQUES
PARISIENNES
DE CONCEVOIR
CELLES-CI COMME
LES TÊTES
MULTIPLES
D'UN MÊME RÉSEAU**

Si l'on voulait, au terme de cette investigation, imaginer la bibliothèque idéale, on pourrait la définir ainsi : ce serait une bibliothèque offrant les possibilités de travail et l'ambiance de la BnF, un accueil comme à la Villette ou à la BnF, des jours et heures d'ouverture comme à la BPI, disposant d'un choix de collections additionnant celles de la BPI et